

GESTES BARRIERES PARC AVENTURE DE CHANTEMERLE



Port du masque obligatoire en zone d'accueil et briefing,
recommandé sur les parcours et activités.

(Merci d'apporter votre masque, à défaut, nous en avons en vente à l'accueil 2€)



Respecter 2 mètre de distance entre toute personne dans toute la superficie du parc de 4ha. Sur les parcours, 1 personne par plateforme et 1 par activité. Respecter les chemins balisés, et les zones spécifiques mises en place pour l'équipement et le déséquipement.

(Désinfection du baudrier par les opérateurs entre chaque participant).



Se laver les mains régulièrement au gel hydro-alcoolique ou au savon.

(Obligatoire avant le passage en caisse et à l'équipement)



Port des gants recommandé sur les parcours pour tous.

(Merci d'apporter votre paire de gants,
à défaut, nous en avons en vente à l'accueil 2€)



Tousser ou éternuer dans son coude

Eviter de se toucher le visage durant les activités

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Réservation fortement conseillée par téléphone, e-mail ou site web pour gérer au mieux le flux client et notre capacité d'accueil maximum. (Limitée à 200 personnes en simultané).

Pour la santé de tous, merci de respecter les règles, en cas de non-respect, les sanctions pourront aller jusqu'à une exclusion du parc.

Un affichage d'information à destination de notre clientèle se trouve à l'accueil du parc.